

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 AVRIL 2018

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 33
Pouvoirs : 2
Votants : 35

Date de convocation du conseil communautaire :
29/03/2018

Le 5 Avril 2018, le Bureau communautaire de Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Marie-Christine THEVENET (remplaçante Raymond MOUSSY), Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Brigitte COULON, Dominique DESFORGES (Pouvoir Claude TRASSARD), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Marc PECHOUX), Raymond MOUSSY (remplacé par Marie-Christine THEVENET), Chantal NOEL.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Nathalie TISSERAND (Parcieux).

Secrétaire de séance : Richard SIMMINI.

OBJET : CULTURE PATRIMOINE – Convention avec l'office de tourisme Ars-Trévoux dans le cadre de l'extension et du renouvellement du label Pays d'art et d'histoire

Mme Marie Jeanne BÉGUET, Vice-Présidente en charge de la Culture et du Patrimoine, rappelle qu'une convention signée en 2008 définissait le cadre du partenariat entre la Communauté de communes Saône Vallée et l'office de tourisme de Trévoux pour la mise en œuvre des actions de valorisation du patrimoine dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire.

Cette convention doit aujourd'hui être mise à jour pour prendre en compte la fusion des deux offices de tourisme de Trévoux et d'Ars ainsi que l'extension du Pays d'art et d'histoire à l'ensemble de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée. Elle définit les modalités du partenariat sur la mise en place d'une politique des publics, l'organisation des visites guidées et ateliers pédagogiques avec recours systématique à des guides conférenciers en référence à l'engagement de la CCDSV avec l'Etat dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire.

Cette convention sera annexée à la Convention avec le Ministère de la culture pour le label Pays d'art et d'histoire ainsi qu'à la convention d'objectifs entre la communauté de communes et l'office de tourisme.

Il est proposé d'autoriser la signature d'une convention consignant les engagements de l'Office de tourisme Ars Trévoux et de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'ADOPTER** la convention entre l'office de tourisme et la Communauté de communes pour une durée illimitée ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président à signer la convention avec l'office de tourisme.

1 2 AVR. 2018

